





LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EN QUESTIONS

De nombreux habitants étaient présents le 6 décembre, à La Roseraie, à l'occasion de la réunion de lancement de la révision du PLU élaborée sur trois ans. Les participants ont échangé avec la maire, Line Magne, la maire-adjointe chargée de l'urbanisme, Betty Chappe, et le bureau d'études qui accompagne la ville. Cette rencontre a permis de présenter la démarche de révision du PLU et les premiers éléments d'analyse qui caractérisent Moissy, en matière d'environnement, de transport ou encore de commerce.

MOISSY EN FÊTE

Le marché de Noël a ouvert les festivités organisées au mois de décembre par la commune. Une trentaine de producteurs ou artisans ont proposé aux Moisséens des produits et idées de cadeaux pour les fêtes. Sans oublier le chalet du père Noël pour des photos avec les enfants. La patinoire a également connu une belle affluence jusqu'au 26 décembre, dans le cadre de Moissy on Ice. Enfin, le 24 décembre, la Ville avait prévu des animations pour se mettre dans l'ambiance de Noël. Au programme : balade en calèche, projection d'un film à La Rotonde et goûter, ateliers créatifs et de maquillage.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Les colis de Noël ont encore fait des heureux cette année. Conditionnés dans des sacs isothermes très pratiques et réutilisables, ils contenaient des produits fabriqués de manière artisanale et bio : saumon à l'oseille, terrine de veau, risotto, financiers, feuilletés au chocolat, confiture, gaufrettes apéritives, vin blanc sec et infusion. La Ville avait commandé 335 colis individuels et 310 colis couples. Ils ont été distribués à La Roseraie, le 18 décembre, aux seniors de 70 ans et plus, par Valérie Reganha, conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées, Patrick Necker, maire-adjoint chargé de la Solidarité et par des agents de l'Espace seniors notamment. Si vous n'avez pas pu vous déplacer, vous pouvez retirer votre colis à La Source, jusqu'au 31 janvier 2022.



Très belle et heureuse année 2022

Nous venons de vivre une année difficile avec la crise sanitaire qui n'en finit pas de rebondir. Mais nous avons appris à être solidaires les uns avec les autres.

Pour cela, nous avons pu compter avec les ressources de notre ville, en particulier les bénévoles du milieu associatif et tous les citoyens qui ont relevé leurs manches pour s'engager dans la mobilisation.

Les exemples des solidarités mises en œuvre abondent. A l'instar de Porte Parole Urban, de l'Orchestre d'harmonie, du club Sénart Agglomération Handball, des jeunes du service Jeunesse ou encore de la sportive de haut niveau Julie Lépicier qui ont organisé des actions solidaires, inclusives ou de prévention.

Nous pouvons aussi compter sur nos commerçants et chefs d'entreprise qui dynamisent le tissu économique local, sur les personnels médicaux et nos pharmaciens sur le front de l'épidémie, sur les agents municipaux qui assurent la continuité des services aux habitants... sur tous ceux et celles, jeunes et moins jeunes, qui agissent et vivent à Moissy.

Ensemble, poursuivons ce bel exemple de solidarité

Ensemble, poursuivons ce bel élan de solidarité en 2022, forts de nos diversités qui sont autant de ressources sur lesquelles nous appuyer.

Au moment où nous allons imprimer "Les Nouvelles de Moissy", alors que la situation sanitaire s'aggrave et suite à la position majoritaire des élus adoptée lors de la Conférence des maires de Grand Paris Sud, nous avons pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux à la population et de reporter le thé dansant des seniors.

En dépit de ce contexte compliqué, restons positifs pour aborder 2022.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une très belle et très heureuse nouvelle année, avec l'espoir que nous pourrons enfin reprendre une vie "normale".

Prenez soin de vous et de vos proches, c'est l'essentiel.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique



“

**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr

”

NAISSANCES

NOVEMBRE

- 13 ■ DE OLIVEIRA Leandro
- 27 ■ KAMALESWARAN Eshwine
- 28 ■ CHÉNEAU Théo

PACS

NOVEMBRE

- 17 ■ PORRAS CALERO Anthony
et HARTOCK Lisa

DÉCÈS

NOVEMBRE

- 10 ■ CASTRO Virginia, épouse KISSEADOO
- 22 ■ MOLINOS Manuel
- 28 ■ NTAMACK TONYE Joseph

DÉCEMBRE

- 03 ■ BOUDALIL Belkacem

Décès de Claude Le Peuc'h Hommage à l'ancien président du Moissy Basket Club

Le fondateur du Moissy Basket Club est décédé le 8 décembre dernier, à l'âge de 70 ans. Retour sur un parcours associatif exemplaire.

Arrivé à Moissy en 1981, cet informaticien, père de quatre enfants, prend d'abord des responsabilités au sein de l'USMC Basket à partir de 1995, amenant notamment l'équipe des seniors au plus haut niveau départemental. Puis, il fonde le Moissy Basket Club (MBC), en 2004. Il crée aussi l'école de basket, labellisée par le Département, qui forme chaque année plus de 80 jeunes basketteurs(euses). Il y poursuivra en parallèle ses fonctions d'entraîneur avec les équipes des petits, seniors filles et loisirs.

Durant ses mandats, de nombreux jeunes vont évoluer en équipes jeunes élite au niveau départemental ou régional, accéder au titre de vainqueurs de la coupe de Seine-et-Marne et même pour les adultes assurer leur passage en équipe 1 au niveau pré-national.

Claude Le Peuc'h quitte la présidence du club en 2007 pour devenir un vice-président très actif au sein de l'équipe des dirigeants de l'association, prenant toute sa part dans les actions et la progression régulière du club. En 2015, il quitte le club et en devient membre d'honneur.



L'ancien président était un animateur infatigable, bénévole dans l'âme, entraîneur de nombreuses équipes. Il consacrait ses week-ends à l'école de basket, aux matches et était de toutes les animations : fêtes de Noël, lotos, Téléthon, repas de fin d'année, rien de l'arrêtait.

Moissy perd un bénévole sportif exceptionnel. La maire Line Magne et le conseil municipal présentent à sa femme, à ses enfants et à ses proches leurs sincères condoléances.

Annulation de la cérémonie des vœux et report du thé dansant

"Prenant nos responsabilités, nous avons décidé d'annuler tous les grands rassemblements festifs, comme notre traditionnelle cérémonie des vœux et de reporter le thé dansant des seniors, en raison du contexte sanitaire qui s'aggrave, et suite à la décision collective et solidaire prise au cours de la Conférence des maires de Grand Paris Sud", explique la maire Line Magne.

Pour rappel, cette année, la Ville a choisi le thème des "ressources" pour sa carte de vœux. En cette période compliquée, puiser ses ressources dans le vivier local des Moisséens a encore plus de résonance.

Moissy est riche de la diversité de ses habitants (bénévoles, commerçants, artisans...), ce qui permet d'échanger, de croiser les compétences, de mettre les capacités au service de tous, et ensemble, de participer aux évolutions de la ville.



Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

Démocratie participative

Le Conseil local junior prend ses marques

Les jeunes élus du Conseil local junior se sont réunis en séance plénière d'installation, au mois de novembre. Retour sur le fonctionnement de cette instance participative

L'installation des 30 nouveaux jeunes élus (22 titulaires et 8 suppléants) du Conseil local junior (CLJ) s'est déroulée le 19 novembre, dans la salle du conseil municipal, en présence de membres des familles. Au cours de cette séance, ils ont reçu leur écharpe tricolore d'élue(e) remise par Stéphanie Le Meur, maire-adjointe à la jeunesse, et par Carole Moïse, maire-adjointe à l'éducation, en présence d'Audrey Thébault, conseillère déléguée à la démocratie participative. La maire Line Magne leur a présenté les statuts du CLJ, le rôle qu'ils pourraient jouer au sein de cette instance participative et leur a proposé de s'exprimer au cours d'un tour de table.

En devenant membre du CLJ, les jeunes élus font l'apprentissage de la démocratie locale, encadrés par les animateurs du service Jeunesse. Ils s'engagent à participer à des réunions plénières et mensuelles. Lors des quatre plénières prévues dans l'année, ils auront l'occasion de se retrouver, d'échanger, d'entendre divers intervenants, de débattre, de présenter



leurs travaux. Ils décideront des orientations qu'ils souhaitent donner à leur mandat de deux ans et des actions à mener. En commissions mensuelles, ils réfléchiront sur des thématiques en lien avec la

vie de la commune et pourront élaborer des projets. Ils seront aussi régulièrement associés aux événements et aux commémorations de la ville.

Vaccination : la Ville accompagne les seniors

Pour les Moisséens isolés ou peu à l'aise avec les outils informatiques, la Ville propose un accompagnement à la vaccination contre le Covid-19, via son Espace seniors. Le service peut se charger de prendre leur rendez-vous pour la 3^e dose de rappel au centre de vaccination de Melun, situé au 270, avenue Marc-Jacquet (ancien hôpital).

Au moment où nous écrivons *Les Nouvelles*, le centre de Melun propose uniquement le vaccin Moderna aux plus de trente ans, les doses de Pfizer étant réservées aux plus jeunes. En cas de doute sur la compatibilité des vaccins, n'hésitez pas à prendre contact avec votre médecin traitant. Pour rappel, la vaccination est dispensée

dans les centres de vaccination de Melun, Savigny-le-Temple et Combs-la-Ville qui ont rouvert au public (pour les deux derniers, les mairies gèrent les rendez-vous). Il est aussi possible de se faire vacciner dans les pharmacies, chez les généralistes ou au pôle médical de Sénart, situé au 18 Trait d'Union, à Lieusaint. Un numéro vert national est également dédié à la vaccination du public prioritaire des 80 ans et plus, le 0 800 730 957 (appel gratuit), pour une vaccination à domicile ou chez un professionnel de santé proche du domicile. Depuis le 18 janvier 2021, l'Espace seniors a déjà pris 431 rendez-vous et poursuivra cet accompagnement dans les mois qui viennent.



+ d'infos : Espace seniors
01 64 88 15 98

Transdev

Évolution des lignes de bus sur le réseau Sénart



Depuis le 3 janvier 2022, Île-de-France Mobilités a modifié certains itinéraires des lignes des bus Transdev, sur le réseau Sénart. Les habitants de Moissy sont concernés par ces évolutions. Présentation des principales modifications (consultez les plans sur le site Internet de la ville).

Extension de la ligne 21

Les lignes 21, 27 et 52 fusionnent pour desservir une nouvelle ligne 21 étendue, au tracé plus lisible. Elle dessert désormais 30 arrêts de la gare de Combs-la-Ville/Quincy jusqu'à Réau/Green de Réau. Les liaisons intercommunales sont assurées avec les dessertes des gares de Combs-la-Ville et de Lieusaint-Moissy, de la Zac Paris Sud et des centres-villes de Lieusaint, Moissy-Cramayel et Réau. Les fréquences de passage des bus sont améliorées, avec en heure de pointe 1 bus toutes les 15 minutes et en heures creuses 1 bus toutes les 30 minutes. Par ailleurs, la ligne 21 assure une desserte spécifique du collège Les Maillettes aux horaires scolaires ainsi que celle de l'arrêt Noyer-Perrot.

Révision de la ligne circulaire 22-23

Le nouveau tracé circulaire des lignes 22 et 23, au départ de la gare de Lieusaint-Moissy (via Moissy mairie), reprend les arrêts non desservis par la nouvelle ligne 21 : Les Grès et Gué de Ville. La circulaire 22/23 ne passe plus à l'arrêt Collège des Maillettes désormais desservi par la nouvelle ligne 21. L'arrêt Gymnase est déplacé rue de la Mare-l'Évêque.

Amélioration de la ligne 51

Cette ligne facilite l'accès à l'emploi, en assurant une desserte de la gare de Lieusaint-Moissy jusqu'à Réau Villaroche Nord. Son amplitude de passage est élargie pour la desserte de la Zac A5 toute la journée. Avec dix bus en plus, les correspondances sont assurées en gare, dès le

premier train de 4h18 jusqu'aux trains de 23h23 vers Melun et de 23h25 vers Paris.

Nouvelle numérotation avec la ligne 27
L'ancienne ligne 25 devient la ligne 27, sans modification de l'offre sur le trajet circulaire au départ de la gare de Lieusaint-Moissy.

Création de la ligne circulaire 24/25

La nouvelle ligne circulaire 24/25 au départ de la gare de Lieusaint-Moissy, reprend majoritairement les arrêts des anciennes lignes 21, 24 et 52, pour une meilleure desserte interquartiers de Lieusaint.

Centrale d'appel de Transdev : 09 70 83 77 00
ou sur transdev-idf.com/contact

Nouveaux horaires sur :
moissy-cramayel.fr

ou sur iledefrance-mobilites.fr/

Services techniques

Ils veillent sur les routes, cet hiver

De la mi-novembre à la mi-mars, les agents des Services techniques municipaux sont sur le pont pendant les épisodes de neige ou de verglas. Ils interviennent pour déneiger chaussées et trottoirs, de jour comme de nuit.

En fonction des annonces de la météo, verglas ou chutes de neige, les Services techniques (Voirie, Espaces verts et Bâtiments) déclenchent le plan d'intervention hivernal pour le salage ou le déblaiement des chaussées et des trottoirs pendant la journée.

De nuit, une astreinte hivernale est mise en place de 17 h à 8 h du matin. Elle mobilise cinq agents sur cette plage horaire nocturne. Deux d'entre eux utilisent les camions pour saler les chaussées. Les grands axes et les voies de bus sont traités en priorité. Trois agents sont chargés de déblayer et de saler à la main les trottoirs, prioritairement entre la gare et le centre-ville, ainsi qu'aux abords des établissements scolaires et des équipements publics. Une fois que ces axes et trottoirs ont été déblayés ou salés en priorité, le restant de la ville est traité progressivement. Pour le salage des voies communales, la Ville utilise près de 40 tonnes de sel par an, répandu de manière raisonnée afin de ne pas endommager chaussées, trottoirs et espaces verts et de ne pas polluer les nappes phréatiques.

S'ils se mobilisent pour assurer la viabilité hivernale, pour autant, les Services techniques n'ont pas la capacité d'intervenir en tout point de la commune. Il faut donc compter avec le civisme de chacun pour déblayer ou saler le trottoir devant sa porte. **Sachez tout de même que si vous ne le faites pas, vous vous exposez à une amende de 38 € et à des poursuites en cas d'accident.**



Budget primitif 2022

Économies et poursuite du plan d'investissement

Julien Béraud
Maire-adjoint
chargé des Finances



Le conseil municipal a adopté, le 13 décembre dernier, un budget équilibré, tourné vers la maîtrise des dépenses et la poursuite des travaux d'investissement notamment dans les écoles, sans augmentation de la fiscalité locale.

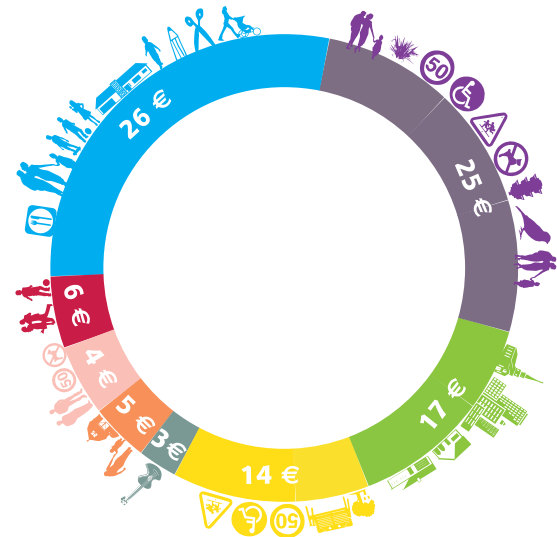
"En dépit d'un contexte légal incertain sur fond de crise sanitaire, le budget 2022 s'inscrit dans la continuité de la politique budgétaire rigoureuse menée par la Ville depuis plusieurs années, explique Julien Béraud, maire-adjoint chargé des Finances. Nous sommes particulièrement attentifs à contraindre nos dépenses et à rentabiliser nos recettes. Nous maintenons également le gel des taux de la fiscalité locale, tout en continuant d'offrir un service public de qualité aux Moisséens. Nous poursuivons aussi notre plan d'investissement en faveur de l'amélioration du cadre de vie mais en recourant de manière rationnelle à l'emprunt."

Voté en conseil municipal du 13 décembre dernier, ce budget comporte quatre priorités qui seront mises en œuvre :
1 - Reconduire les taux de la fiscalité locale sans augmentation ;
2 - Contenir l'évolution de la masse salariale ;
3 - Dégager une épargne nette suffisante pour assurer le financement du programme d'investissement ;
4 - Maîtriser le recours à l'emprunt en refusant d'emprunter plus que nécessaire et poursuivre l'effort de désendettement de la collectivité.

En 2022, sur un total de 5,120 millions d'euros en budget d'investissement, 759 600 € sont dédiés aux gros travaux d'entretien des bâtiments municipaux et de la voirie. La Ville déroule aussi la mise en œuvre de son plan de rénovation des groupes scolaires, engagement fort du mandat, avec la poursuite des travaux du groupe scolaire de Lugny (1,602 M€) et le lancement des travaux de toiture de la Fosse Cornue (140 000 €). Elle consacre aussi 1,718 million d'euros au remboursement de la dette.

En section de fonctionnement, la dépense concerne notamment la masse salariale (16,578 M€) contenue à seulement 0,48 % d'augmentation (contre 0,99 % en 2021). A noter, les subventions aux associations pour un total de 384 164 €.

Que fait la Ville avec 100 € ?



- ▶ Enseignement, réussite éducative, enfance et petite enfance : 26 €
- ▶ Services supports (urbanisme, guichet unique, maison des associations, ressources humaines, comptabilité, informatique, communication, etc.) : 25 €
- ▶ Entretien des bâtiments : 17 €
- ▶ Entretien des espaces publics : 14 €
- ▶ Culture : 3 €
- ▶ Jeunesse et sports : 5 €
- ▶ Tranquillité / Prévention : 4 €
- ▶ Solidarité : 6 €



La rénovation du groupe scolaire de Lugny.



Le projet de "forêt comestible" investira le quartier de Lugny.

Politique publique

Un budget tourné vers le développement durable

A travers son budget 2022, la Ville marque sa volonté de poursuivre les actions en matière de transition énergétique, de biodiversité, de projet alimentaire durable et de préservation du cadre de vie.

"Le budget 2022, présenté comme "vert", accompagne le développement d'une vraie politique écologique, axée sur les économies énergétiques, la diversification des modes de chauffage, la protection de la biodiversité et le développement d'une production alimentaire locale et bio. Nous poursuivons également l'entretien des bâtiments et des voiries de la commune afin de préserver un cadre de vie entre ville et campagne", précise Julien Béraud, maire-adjoint chargé des Finances.

Le groupe scolaire de Lugny fait ainsi l'objet de travaux assurant une transition énergétique. Ils comprennent l'isolation thermique, la reprise partielle de la couverture, l'installation d'une chaudière

à granulés et la réalisation d'une cour maternelle perméable aux eaux de pluie. Dans le même esprit, la commune a prévu le renouvellement de la toiture du groupe scolaire La Fosse Cornue, et son isolation extérieure grâce à une forte subvention de l'Etat. Par ailleurs, la Ville envisage de restructurer les chaufferies de certains sites municipaux.

200 arbres fruitiers

D'autres projets en faveur de la biodiversité et de l'alimentation en circuits courts et locaux sont également programmés. Notamment la plantation dans l'année d'un verger de 200 arbres fruitiers sur le terrain de la ferme urbaine de Moissy (70 000 €)

ou encore celle d'une "forêt comestible" sur un terrain non utilisé dans le quartier de Lugny (210 000 €). Ce dernier projet vise l'implication des habitants dans la gestion des arbres plantés et la fabrication de produits à partir de leurs fruits. Ces deux initiatives sont financées en partie par des subventions, de la Région pour le premier et de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) pour le second. Un atlas de la biodiversité doit également voir le jour afin de présenter de manière exhaustive et détaillée la faune et la flore sur le territoire communal (9 000 €). Enfin, la Ville poursuit l'entretien de ses voiries (290 000 €) dans le but de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

32,5
millions d'euros
montant du budget
en 2022



477 720 €

montant de l'épargne dégagée au budget primitif pour financer des dépenses d'investissement : travaux dans les écoles, dans les bâtiments municipaux, sur les routes...



878 €

montant de la dette par habitant
(en diminution ; elle était de
944 €/habitant en 2019)

26,6

millions d'euros
pour la section de
fonctionnement



5,9

millions d'euros
pour la section
d'investissement



1 388 €

montant des dépenses
courantes de la Ville
par habitant



13^e année consécutive sans augmentation de la fiscalité locale

En 2022, les taux des impôts locaux resteront stables. Les voici :

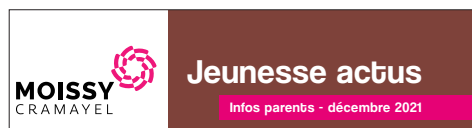
- taxe d'habitation : 18,98 % (seulement pour les résidences secondaires et les locaux vacants),
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,57 % (30,57 % part de la commune + 18 % part du Département réattribuée à la commune, cela ne change pas ce que paie le contribuable au total),
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 80,70 %.

Petite enfance

La Ville recrute des assistant(e)s maternel(le)s pour sa crèche familiale. Les candidatures sont ouvertes aux personnes titulaires de l'agrément du Département. Une expérience professionnelle dans la petite enfance serait un atout pour le ou la candidat(e). Les personnes intéressées ont la possibilité de s'informer sur le métier d'assistant(e) maternel(le) en appelant au 01 64 88 18 25 ou 28 ou par mail : petiteenfance@ville-moissycramayel.fr.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées à l'attention de Mme la Maire par e-mail à recrutement@ville-moissycramayel.fr ou par courrier en mairie.

Erratum du "Jeunesse actus"



Une formulation ambiguë du titre de cette brochure jeunesse pouvait laisser cours à deux interprétations contraires, même si l'édito ne laissait aucun doute quant à nos intentions. Nous présentons nos excuses pour le malentendu qui a pu être engendré. A Moissy, les différences se conjuguent mais la différence de traitement se combat !

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2019, qui feront leur entrée à l'école maternelle en septembre 2022, se dérouleront en mairie au service Enseignement, du lundi 31 janvier au vendredi 18 février 2022, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17h30 (sauf jeudi après-midi). Pour inscrire votre enfant, merci de vous munir des pièces suivantes :

- le livret de famille ou une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- en cas de divorce ou de séparation, le jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant,
- le document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires (carnet de santé, attestation de vaccination ou certificat de contre-indication),
- la carte d'identité des parents,
- le justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, Télécom...),
- pour les parents hébergés chez une tierce personne, l'attestation d'hébergement ainsi que le justificatif de domicile et la photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant,
- toute demande de dérogation de secteur doit être présentée par écrit.

Renseignements auprès du service Enseignement au 01 64 88 15 63.

Collecte de canettes

L'école des Marronniers a gagné le concours !



Quatre écoles élémentaires ont participé au concours de collecte de canettes métalliques organisé, du 8 au 19 novembre, par le Sivom, le syndicat qui gère l'enlèvement des ordures ménagères, à Moissy. C'est l'école des Marronniers qui a remporté le concours, en collectant 80 kg de canettes qui partiront en centre de recyclage des déchets. La classe ambassadrice de l'école a gagné une journée au zoo d'Attilly, transport en bus compris, qui aura lieu au printemps prochain.

Développement durable

La Mare Carrée obtient le label E3D

Le mois dernier, le lycée La Mare Carrée, à Moissy, a obtenu le label E3D, pour "Établissement en démarche de développement durable", accordé par l'Éducation nationale. Il récompense les projets en faveur de la biodiversité, du tri des déchets ou encore solidaires menés ou programmés par le lycée. Parmi les projets déjà mis en œuvre avec la participation du chef cuisinier et d'une dizaine d'enseignants volontaires : la réalisation par les élèves d'une mare en forme de carré, le développement d'un jardin et d'une prairie fleuris, le compostage des déchets de préparation des repas de la restauration scolaire. Cette année, une trentaine d'élèves écodélégués vont reprendre le flambeau en réfléchissant à la mise en place du tri des déchets alimentaires provenant des repas à la cantine. Ils devraient collaborer avec le conseil de la vie lycéenne (CVL) sur les questions de l'égalité femme/homme. Ils ont également en projet de travailler sur le gaspillage alimentaire et pourquoi pas de lancer une collecte en faveur des Restos du cœur.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...

Une poussée immobilière à Moissy

La participation des Moisséens s'exprime aussi dans les courriers envoyés en mairie. Comme celui de Patrice G. dans lequel cet habitant s'inquiète de la densification de l'habitat et du démarchage des promoteurs. Voici la réponse apportée par la mairie :

Monsieur

En réponse à votre courrier, nous comprenons votre inquiétude quant à la densification et l'étalement du bâti à Moissy.

En effet, Moissy, située en grande couronne parisienne, est une commune de plus en plus attractive pour les Franciliens, qui voient en elle la possibilité d'acquérir des logements plus grands, en bénéficiant d'un cadre de vie agréable. Un phénomène qui a été amplifié suite au confinement.

On constate aussi que de plus en plus de projets sont construits sur de grandes parcelles, notamment à la suite de successions, pour la réalisation de logements collectifs ou de pavillons, répondant à une demande revue à la hausse.

Dans ce contexte, la commune peut orienter et conseiller les promoteurs, lorsqu'elle est sollicitée en amont des projets.

En revanche, elle ne peut pas s'opposer aux permis de construire déposés par les promoteurs s'ils respectent les règles du

plan local d'urbanisme (PLU).

Par ailleurs, la mairie ne peut pas non plus s'opposer au démarchage des promoteurs (sauf en cas d'abus) ni à la vente de terrains aux promoteurs par des particuliers, en vue d'y réaliser des opérations immobilières.

Cependant, attentif au respect du PLU, le service urbanisme reste vigilant, accordant la plus grande attention à l'examen de toute demande de permis de construire.

Téléthon : bravo à Julie et à tous ceux qui ont participé à son défi sportif et solidaire !

A l'occasion du Téléthon, la Moisséenne et sportive de haut niveau, Julie Lépicier, a organisé un défi au profit de la recherche auquel se sont associées les écoles maternelles de Lugny et du Noyer-Perrot et les écoles élémentaires de Lugny, des Grès, de Chanteloup et de la Fosse Cornue. En courant 178,2 km pendant 48 heures pour le Téléthon, Julie a récolté 2 125 € pour la recherche.

Voici les réactions sur Facebook :

Sabine Nantet Tournois

Quel courage... Le temps ne l'a pas épargnée, encore bravo !

Ara Arzamendia

Bravo Julie pour ta course et quel courage, quel que soit le temps.

Élisabeth Quélin Font

Bravo aux enfants qui n'ont pas eu de chance avec le temps mais qui ont été courageux d'avoir participé à ce joli projet !!

Super fan

Jeanine Alger

Bravo à Julie, aux enfants et à notre ville

Cari Doumi

Félicitations et bravo d'avoir associé les enfants de la ville à votre défi !





tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Bonne et heureuse année 2022 à toutes et à tous. Le groupe majoritaire du conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux, dans un contexte sanitaire malheureusement toujours préoccupant. Vous le savez, nous avons dû une nouvelle fois annuler cette année notre traditionnelle cérémonie de vœux. La prudence et la vigilance sont toujours de mise. C'est la raison pour laquelle nos services municipaux redoublent d'efforts, pour préserver notamment la sécurité de nos enfants. Dès la rentrée scolaire, nous avons mis en place, sans attendre les consignes gouvernementales, le protocole sanitaire de niveau 3, non seulement sur le temps scolaire, mais également pour tout ce qui concerne les activités péri-scolaires, les centres de loisirs, la restauration et le nettoyage des locaux. Un coup de chapeau à nos services, mais aussi à tous ceux – bénévoles ou professionnels –, qui dans notre commune se battent pour assurer la sécurité de toutes les Moisséennes, de tous les Moisséens, et faire preuve de solidarité envers les plus fragiles. Merci du fond du cœur à tous nos concitoyens, associations, enseignants, artisans, commerçants, entreprises, producteurs locaux, artistes, sportifs, jeunes, seniors et l'ensemble de nos partenaires. Ils font chaque jour fructifier nos ressources locales et nous avons souhaité les mettre en valeur sur notre carte de vœux et à la Une de ce numéro de nouvelle année. Une très, très belle année à toutes et à tous !

LINE MAGNE

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Texte non parvenu.

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Que cette nouvelle année réponde à vos espérances. Passez votre chemin lorsque vous rencontrez des personnes qui n'ont que des paroles blessantes. Beaucoup d'entre nous devraient se remettre en question. J'estime que l'homme est perfectible. C'est facile de critiquer son voisin, son rival. Mais au fond, est-ce que tout ce que l'on fait est parfait ? J'en doute. Je vais vous relater des exemples en rapport à mon métier d'enseignant. Lorsque j'ai un lycéen qui n'a pas fait ses devoirs, je ne le fustige pas d'une mauvaise note accompagnée d'une rhétorique blessante. Je m'interroge : pourquoi, il n'a pas fait ses devoirs ? Est-ce de la paresse ? Est-ce dû à un problème familial ? Les raisons du travail non fait peuvent avoir des motifs plus tristes que l'on puisse imaginer. Naguère, un de mes confrères durant un cours a critiqué un élève qui n'avait pas rempli son dossier en vue de la séance. Il lui avait dit : “En fait, tu n'as pas fait ton travail ce week-end, car tu es nul”. Mon collègue ne savait pas qu'il y avait eu l'enterrement de la mère de l'élève. Je tiens à vous faire réfléchir sur votre perception des choses qui vous entourent. Je vous invite à avoir principalement de la bienveillance. Au fond, nous ne sommes que de l'argile qui est façonnée par nos actes et le temps. Je vous souhaite une excellente année 2022.

“La non-violence sous sa forme active consiste en une bienveillance envers tout ce qui existe. C'est de l'amour pur” Gandhi (1869/1948)

HERVÉ RACINE - LREM

Stéphanie Barzasi

A la rencontre de l'écriture

Originnaire de Moissy-Cramayel, Stéphanie Barzasi est journaliste indépendante, spécialisée dans les questions sociales, associatives et humanitaires. Elle vient de publier son premier roman, *Entre les bosquets*, quand la confiance l'emporte sur la peur de l'autre.

"J'ai commencé à écrire au début de l'année 2019 et j'ai terminé mon roman en mars 2020, juste avant le confinement. Finalement, il est paru en juin dernier, aux Editions Les Presses littéraires", explique Stéphanie Barzasi, auteure du livre *Entre les bosquets*. A 46 ans, la jeune femme, ancienne journaliste spécialisée dans les questions sociales, laisse vingt ans d'une carrière protéiforme derrière elle. S'affranchissant de l'écriture journalistique, elle explore le domaine de la fiction littéraire en publiant son premier roman. Son livre raconte deux histoires : *"D'abord, celle d'un homme renfermé sur ses petites habitudes qui finit par reprendre goût à la vie en rencontrant un jeune migrant échoué à Paris. Mais aussi, celle de la fuite des deux personnages, l'un fuyant les relations humaines et l'autre la situation au Soudan. Ces deux protagonistes sont très différents et n'auraient jamais dû se croiser, et pourtant leur rencontre va transformer leur vie."*

L'auteure, dont la fibre sociale ne se dément pas, invente son récit en s'inspirant d'un fait de société qui la touche, le sort des migrants, et pour les personnages secondaires, de personnes de sa connaissance.

Elle se passionne pour Haïti

La quadra a toujours écrit, conservant pour elle seule ses productions, jusqu'à la publication, il y a dix ans, d'un recueil de nouvelles. Passionnée par le reportage et les rencontres sur le terrain, la journaliste a également publié des essais sur Haïti qu'elle découvre au moment du tremblement de terre, en 2010. Pour autant, elle dit ne pas se sentir assez légitime en tant qu'écrivaine *"pas avant d'avoir publié plusieurs romans"*. Entre ses nombreux projets, la jeune femme revient régulièrement à Moissy, son port d'attache. *"Cette ville concentre tous mes souvenirs d'enfance et de jeunesse. Je suis née à Melun mais j'ai vécu enfant à Moissy, dans le quartier du Marchais-Basson. Je suis allée à l'école de Lugny et au collège des Maillettes. J'ai même travaillé plusieurs années pour les centres de loisirs municipaux et pour l'association le Masc. J'ai beaucoup fréquenté le cinéma La Rotonde et la bibliothèque à côté de chez moi"* confie-t-elle. Elle se souvient : *"Enfant, j'ai vu les transformations de la ville avec la construction de La Rotonde et la réalisation de la place du 14-Juillet-1789. Je retourne assez souvent à Moissy car mes parents y résident et j'y ai toujours des amis rencontrés dans ma jeunesse."*



+ *Entre les bosquets*
aux éditions
Les Presses littéraires
(160 pages - 14 €)

Sortir à Moissy

Une nouvelle carte culture pour tous

Ce mois-ci, la Ville a lancé une nouvelle carte "Culture Moissy". Elle offre à ses bénéficiaires des tarifs réduits sur l'ensemble de l'offre culturelle municipale.

Il existait déjà une carte "Ciné Rotonde" de tarifs réduits mise en service au moment de l'ouverture de La Rotonde, pour inciter les Moisséens à découvrir le cinéma.

"Aujourd'hui, nous souhaitons franchir une étape supplémentaire, en élargissant cette carte à toutes les propositions culturelles de la ville et en la proposant aux non-Moisséens", précise Carole Moïse, maire-adjointe chargée de la culture.

Opérationnelle depuis début janvier, la nouvelle carte "Culture Moissy" est en vente au tarif de 1 € pour les Moisséens et de 5 € pour les non-Moisséens. Elle offre toujours un tarif préférentiel pour le cinéma (4,50 € la place) mais permet en plus de bénéficier de tarifs préférentiels sur l'ensemble des programmations de La Rotonde et des 18 Marches (séances de cinéma, ateliers et concerts).



Comment se procurer la carte "Culture Moissy" ?

Elle est en vente à La Rotonde et aux 18 Marches sur présentation d'un justificatif de domicile.

Les spectateurs déjà munis d'une carte Ciné Rotonde voient leur ancien passe remplacé gratuitement, la première année. Ceux munis d'une carte "chargée" ne perdent pas leurs places de cinéma qui sont transférées sur la nouvelle carte.

N'attendez plus, car dès le premier billet acheté, la nouvelle carte à 1 € est déjà remboursée !

Rock aux 18 Marches

Grandma's Ashes et Kill The Princess en concert

Les 18 Marches joueront la carte du rock au féminin, à la fin du mois, en programmant les concerts de Grandma's Ashes et de Kill The Princess.

Deux groupes féminins seront en concert vendredi 28 janvier, à partir de 20h30, aux 18 Marches. Le premier, Grandma's Ashes, est un power trio féminin formé en 2017 à la croisée du rock progressif et du stoner. Le groupe nous entraîne, avec élégance et désinvolture, dans un univers dense et imagé. Il se démarque par son identité sonore, sa maîtrise et des structures qui incarnent une vision personnelle d'un stoner (rock metal) moderne et narratif. Le second, Kill The Princess, 100 % féminin, évolue dans un répertoire de reprises rock. Le groupe piétine les préjugés et rend hommage à toutes celles qui ont contribué à écrire les plus belles pages du rock et de la pop au féminin.

+ Tarifs : 7 €, 6 € avec la carte Culture Moissy. Règlement en liquide ou chèque seulement. Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur. + d'infos sur Facebook : @LesdixhuitMarches



Jeudis 6, 20 et 27 janvier

Animation sportive, de 10 h à 11 h, au Club des anciens. Sur inscription à l'Espace seniors. Tarif : 40 € les 10 séances. Pass sanitaire exigé.

Lundis 10 et 24 janvier

"Entre nous café", un instant convivial d'échanges et de partage, de 9h30 à 11 h, à l'Espace Arc-en-ciel de Lugny. Gratuit. Sur inscription à l'Espace seniors. Pass sanitaire exigé.

Mardis 11 et 18 janvier et 1^{er} février

"Navette shopping". Gratuit. Sur inscription à l'Espace seniors.

Mercredi 12 janvier

Ramassage des sapins de Noël. Merci de les déposer la veille en vrac sur le trottoir.

Mercredis 12, 19 et 26 janvier

Les **"Tables de restauration collective"** proposées aux retraités dans la salle de restaurant du Noyer-Perrot, de 12 h à 14 h. Inscription à La Source. Tarifs en fonction du quotient familial. Pass sanitaire exigé.

Vendredis 14, 21 et 28 janvier

< **Atelier d'écriture**, de 14 h à 15h30, à la Maison des associations. Inscription à l'Espace seniors. Tarif : 40 € les 10 séances. Pass sanitaire exigé.

< **"Jeux de société"**, de 9h30 à 11 h, à l'Espace Arc-en-ciel de Lugny. Gratuit. Sur inscription à l'Espace seniors. Pass sanitaire exigé.

Samedi 15 janvier

Ciné-concert avec la projection de *West Side Story*, de Steven Spielberg, à 19 h, à La Rotonde. En première partie, un concert des élèves du conservatoire reprenant la musique de Léonard Bernstein. Tarifs : 8 € à 10 €. Pass sanitaire exigé.

Quotient familial

Vous avez jusqu'au 24 janvier pour faire calculer votre quotient familial en fonction duquel vous seront appliqués les nouveaux tarifs municipaux 2022, pour l'inscription de votre enfant à la restauration municipale, aux accueils périscolaires, aux activités du centre social... + d'infos : au guichet de la régie en mairie ou sur regie@ville-moissycramayel.fr.

Sécurité mode d'emploi

Afin d'informer le public sur les bonnes pratiques en matière de sécurité, deux conférences seront organisées par la Ville. La première, à l'attention des habitants, se déroulera le **vendredi 4 février, à 20h30, à La Roseraie**. La seconde, à destination des seniors, aura lieu le **mardi 8 février, à 14 h, dans la salle vidéo de la médiathèque**. Au programme de ces conférences animées par un major de la police nationale de Melun en partenariat avec la police municipale : **des conseils pour éviter les vols et les agressions et une présentation des arnaques dans la vie quotidienne et sur Internet**. Gratuit, sur inscription à La Source 01 64 88 15 17 ou 15 24 pour les seniors. Pass sanitaire et port du masque exigés.

Lundis 17 et 31 janvier

"Et si on chantait ?", de 9h30 à 11 h, à l'Espace Arc-en-ciel de Lugny. Gratuit. Sur inscription à l'Espace seniors. Pass sanitaire exigé.

Jeudi 20 janvier

Début du recensement à Moissy. Des agents recenseurs munis d'une carte officielle passeront au domicile des habitants concernés pour la remise d'un code d'accès à un questionnaire en ligne. +d'infos : 01 64 88 15 00.

Lundi 24 janvier

Sortie au bowling. De 14h40 à 16h40. Rendez-vous sur le parking de la mairie. Pour les seniors déjà inscrits. Pass sanitaire exigé.

Mardi 25 janvier

Mardi ciné. Projection de *Mes Très Chers Enfants*, d'Alexandra Leclère, à La Rotonde, à 14h30. Tarif : 3,50 €. Pass sanitaire exigé.

Vendredi 28 janvier

Concerts du groupe 100 % féminin Kill The Princess (reprises rock) et du trio féminin Grandma's Ashes (rock progressif) à 20h30, aux 18 Marches. Tarifs : 6 €/7 €. Pass sanitaire exigé.

Lundi 31 janvier

< **Conseil municipal**, à 20h30, en mairie. Séance publique retransmise en direct sur Internet ([lien sur moissycramayel.fr](http://lien.moissey-cramayel.fr)) sans présence du public en présentiel au regard des consignes sanitaires en vigueur.

< **Date limite de retrait des colis de Noël non distribués aux seniors**. Se présenter à la Source, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le jeudi après-midi).

Mercredi 2 février

"Moment musical d'hiver", à 18h30, au conservatoire de musique. Une sélection d'œuvres interprétées par les élèves du conservatoire. Gratuit. Pass sanitaire exigé.

Vendredi 4 février

< **Soul et R'n'B** avec Youka et Cosimah en concert à 20h30, aux 18 Marches. Tarifs : 6 €/7 €. Pass sanitaire exigé. + d'infos sur Facebook : @LesdixhuitMarches.

< **Conférence sur les bonnes pratiques de sécurité**, à 20h30, à La Roseraie. Gratuit. Pass sanitaire exigé.



